

Séance du mardi 26 janvier 2021

Date de la convocation: 19/01/2021

Membres en
exercice :

Présents : 10

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six janvier l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Anne COLLINOT,
Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence
HOURLIER, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Joël BOISSIERE par Laurence HOURLIER,
Adeline BEAUFUMÉ par Jean-Jacques DEBIEVE, Emilie
KONNERT par Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA, Barbara
LOUCHART par Anne COLLINOT, Jacky PECHERY par
Catherine PECHERY

Excusés :

TARIF DE CONFECTION DU REPAS DE CANTINE - (D 2021 009)

Considérant que les repas pour la cantine de l'école sont confectionnés par l'EHPAD la Châtonnière,
Considérant que l'EHPAD a fixé par délibération du Conseil d'Administration, ses tarifs à savoir 3.40€
pour 2019 (ceux-ci reste inchangés à ce jour) pour un repas de cantine pour l'école de Châtel-Censoir
Après avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal accepte de payer le tarif de 3.40€ par repas
pour les élèves de l'école de Châtel-Censoir
Et décide de réviser le tarif de la cantine si le Conseil d'Administration de l'EHPAD lui en soumet un
nouveau.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres
présents.

Le Maire
Oliver MAGUET

